

DEC172320DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christophe Giraud, délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de M. Christophe Giraud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu le projet d'acte de résiliation du bail emphytéotique portant sur un ensemble immobilier d'une contenance de 00 hectares, 24 ares et 36 centiares, situé à Toulouse (lieudit « Purpan »), cadastré section AP n°4, conclu entre le Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse (CHU de Toulouse) et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1. – Délégation est donnée à M. Christophe Giraud, délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, le projet d'acte de résiliation du bail emphytéotique portant sur un ensemble immobilier d'une contenance de 00 hectares, 24 ares et 36 centiares, situé à Toulouse (lieudit « Purpan »), cadastré section AP n°4, conclu entre le CHU de Toulouse et le CNRS.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22 août 2017

Alain Fuchs